

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-69 7.1 décisions budgétaires
---	--

L'an deux mille vingt le vingt deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT. P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, A. PIERRE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : V.EUGENE pouvoir C.ZWOLAKOWSKI

B PEZET a été élu secrétaire

N° 69/ 2020 : Décisions modificatives n°4 et n°5

Mme le Maire expose les deux décisions à prendre pour la continuité du budget :

DM n°4

CREDITS A OUVRIR							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	F	012	6411		HCS	Rémunération du personnel titulaire	7 500,00	
D	F	042	6811		HCS	Dot.aux amortis.des immo.incorp.et corpo.	800,00	
							Total	8 300,00 €

CREDITS A REDUIRE							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	F	022	022		HCS	Dépenses imprévues	-8 300,00	
							Total	-8 300,00 €

PREFECTURE DE L'ISERE
27 OCT. 2020
SECTION COURRIER 3

DM n°5

COMPTES DEPENSES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	21	2183	ONA	HCS	Matériel de bureau et matériel informatique	800,00	
							Total	800,00 €

COMPTES RECETTES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
R	I	040	28041582	ONA	HCS	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES	800,00	
							Total	800,00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 octobre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in financial reporting and compliance with regulatory requirements.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect, analyze, and report data. It highlights the need for robust data management systems and the importance of ensuring data integrity and security throughout the process.

Département : ISERE
Arrondissement : GRENOBLE
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ANNEE 2020
N° 2020-70
1.1.1 Marchés publics

L'an deux mille vingt le vingt deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

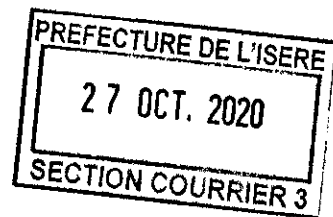
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, A. PIERRE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : V.EUGENE pouvoir C.ZWOLAKOWSKI

B PEZET a été élu secrétaire

N° 70/ 2020 : Marchés publics



Vu le code des marchés publics;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 6° qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 4° qui prévoit que le conseil peut déléguer au Maire la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés

Considérant que les publications d'offres se sont étendues sur les deux mandats, et qu'il convient de ne pas pénaliser les opérations en cours

Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offre.

Le Président de la CAO fait un état détaillé des différents lots et des deltas entre les estimatifs et les offres reçus.

Le lot suivant a été déclaré inacceptable en application R. 2185-1 et R. 2385-1 du code de la commande publique : **lot 06 Menuiseries intérieures bois.**

Le 10 juillet 2020, la consultation a été lancée dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique, selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur : La procédure mise en œuvre est une procédure adaptée ouverte en une seule phase avec possibilité de négociation.

Le 17 septembre 2020, les entreprises ayant remis une offre ont été invitées d'une part, à préciser certains points techniques de leur offre et d'autre part à remettre une meilleure offre financière.

Au vu des rapports d'analyse de la maîtrise d'œuvre, du mandataire Territoires 38 et des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation, je décide d'attribuer les marchés de travaux suivants :

	Désignation	Entreprises	Prix de base + PSE € HT		
			Base	PSE	TOTAL € HT
1	DEMOLITION – DESAMIANTAGE	PERRET	37 250,00		37 250,00
2	TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS	GIRARD & RIVOIRE	61 752,60	3960,00	65 712,60
3	MACONNERIE – BETON ARME	TDMI	273 360,50	2 000,00	275 360,50
4	ETANCHEITE	ERIC	53 500,00		53 500,00
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM-VOLETS ROULANTS	LOIDICE	81 0000,00		81 0000,00
7	ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE	KOLERSKI	54 758,00		54 758,00
8	CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION PLOMBERIE	ODDOS	79 563,60		79 563,60
9	ELECTRICITE	MEG	67 000,00		67 000,00
10	SERRURERIE	SERRURERIE DES BUCLOS	15 920,00		15 920,00
11	SOLS SCELLES FAIENCES CHAPES	ANGELINO&FILS	17 519,50		17 519,50
12	REVETEMENTS DE SOLS COLLES	BAILLY	18 147,80		18 147,80
13	FAUX PLAFONDS	LA CEFLO	12 994,70		12 994,70
14	ASCENSEUR	CFA	19 900,00		19 900,00
Totaux			792 666,70		798 626,70
Total global					

Au titre de la convention de mandat conclue entre la Commune de Veurey-Voroize et Territoires 38, j'autorise Territoires 38 à préparer et signer les marchés **de travaux avec les entreprises sus nommées, pour les montants indiqués** et à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Mme. le Maire à signer les marchés publics suivants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 octobre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

